

Débats autour de l'homogamie

SHORTER E., Naissance de la famille moderne, 1977

Historien quantitativiste, Shorter s'appuie sur des indicateurs démographiques (naissances légitimes et illégitimes, conceptions pré-nuptiales, écart entre les naissances, homogamie, etc.) pour rendre compte des évolutions historiques de la vie sexuelle.

Sa thèse : on assiste à une érotisation croissante de la société au cours des siècles. La première révolution sexuelle daterait de la fin du XVIII^{ème} siècle avec la naissance de la famille moderne et du mariage amoureux : désormais, dans le choix du conjoint, on donne plus d'importance à la force des sentiments qu'aux avantages matériels de l'alliance.

Dans la lignée de Phillippe Ariès, Shorter examine ainsi la montée historique du sentiment amoureux dans la famille moderne, qu'il situe aux alentours du XVIII^{ème} siècle, et tente de faire l'histoire du modèle social du mariage d'amour. La norme du mariage amoureux s'imposerait dans les années 1920-1960, durant lesquelles on observerait une coïncidence du mariage, de l'amour et de la sexualité. La seconde révolution daterait de l'après-guerre (avec l'essor des naissances hors-mariage) : le plaisir sexuel, l'amour romanesque et le mariage seraient de moins en moins liés.

Shorter prend pour indicateur l'homogamie professionnelle (les groupes sociaux étant définis en termes de profession), qui aurait tendance à diminuer dans le temps. Il interprète ainsi l'accroissement de l'hétérogamie comme un signe du passage à un amour romantique qui sacrifie l'approbation du groupe et les intérêts matériels au profit de l'épanouissement personnel. Cet affranchissement des intérêts économiques et sociaux deviendrait nécessaire à l'épanouissement d'un véritable amour.

Anthony Giddens revient également sur cette évolution dans *La transformation de l'intimité* (1992). Personnellement, je trouve sa description du passage de l'amour passion (incompatible avec le cadre institutionnel du mariage) à l'amour romantique (compatible avec le mariage, basé sur une construction de la relation dans le temps long mais qui présuppose encore des rôles sexués – la femme occupant un rôle de premier plan dans la construction de la relation, forme d'amour qui s'est imposée depuis la fin du XVIII^{ème} siècle) puis à la relation pure ou amour convergent (relation fondée sur l'égalité des partenaires, dans laquelle ils « tombent d'accord sur le fait que chacun tire jusqu'à nouvel ordre suffisamment de bénéfices de leur liaison pour que celle-ci soit digne d'être continuée », qui se développe seulement depuis une période récente) pas claire et pas convaincante.

On notera que la datation de la naissance du mariage amoureux fait encore largement débat chez les historiens (pour Ariès, par exemple, l'entrée du sentiment amoureux et de l'affection dans la famille date de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle ; d'autres écriront que les mariages que décrit Bourdieu à propos de la paysannerie béarnaise correspondent à des mariages d'intérêt qui auraient disparus dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle...). Aujourd'hui, on ne peut plus vraiment parler de mariage amoureux. Peut-on parler de cohabitation amoureuse ??? Il me semble dangereux de prendre le mariage amoureux comme référence à opposer à des stratégies matrimoniales conscientes. Il vaut mieux considérer le couple amoureux comme une norme et les choix matrimoniaux – souvent homogamiques, nous le verrons – comme des pratiques : ils ne peuvent pas être analysés sur le même plan.

GIRARD A., *Le choix du conjoint*, PUF, 1974 (1964)

L'hypothèse de Shorter selon laquelle l'homogamie aurait baissé a ainsi été largement critiquée. Si on observe une baisse de l'homogamie professionnelle (les filles de plombier épousent moins souvent des plombiers), on assiste bien à un maintien d'une homogamie sociale dans le choix du conjoint. La logique est moins professionnelle que la valeur culturelle

et sociale des conjoints. C'est ce que montre l'enquête menée par Alain Girard en 1959 auprès de 1650 personnes à propos de la formation de leur couple (il s'agissait donc de couples formés entre 1914 et 1959). Alain Girard propose de comparer l'homogamie observée et une situation de référence fictive où les mariages se concluraient indépendamment des origines sociales. Il conclue ainsi : « Des deux lois opposées, l'attraction des semblables ou l'affinité des contraires c'est la première qui l'emporte très nettement dans la France contemporaine du point de vue des caractères sociaux des conjoints ».

BOZON M., « Mariage et mobilité sociale en France », *Revue européenne de démographie*, n°2, 1991, pp. 69-88

Ces conclusions ont été actualisées à partir des données de l'enquête « Formation des couples » (Bozon et Héran, INED, 1984), menée auprès de 2957 personnes, mariées ou cohabitant depuis au moins deux mois. Précisons d'emblée que l'ensemble des résultats de cette enquête varient peu selon que les couples soient mariés ou en union libre.

Bozon propose de comparer soit les positions sociales des conjoints, soit leurs origines sociales à tous deux. Voici les conclusions auxquelles il parvient :

- La comparaison des positions met en évidence une hypergamie féminine et un mouvement des ouvriers vers les « classes moyennes » (en l'occurrence les employées), qui correspondent en fait (étant données les différences entre les structures des professions féminines et masculines) à une tendance à choisir le plus proche ;
- La comparaison des origines suggère une très forte homogamie sociale et l'existence de courants d'échanges privilégiés entre groupes sociaux différents.

Arrêtons-nous plus longuement sur les résultats mis en évidence à partir de la comparaison des positions des conjoints.

- Il existe une hiérarchie sociale dans les couples, l'homme occupant souvent une position sociale plus élevée que la femme, et cette forme d'hétérogamie est pour l'essentiel à mettre au compte des disparités structurelles entre hommes et femmes.
- Les femmes employées ont des comportements matrimoniaux diversifiés : les employées des services aux particuliers, et les employées du commerce dans une moindre mesure, épousent plus fréquemment des ouvriers ; les employées de bureau du privé se marient davantage avec des membres des professions intermédiaires et des cadres du privé ; les employées du public se marient plus avec des salariés du public de tous niveaux et assez fréquemment avec des ouvriers.
- Les hommes cadres font également des choix matrimoniaux diversifiés : les professeurs et cadres de la fonction publique épousent plus souvent des femmes cadres, institutrices ou membres des professions intermédiaires du secteur sanitaire et social ; les professions libérales et les patrons se tournent aussi vers les femmes cadres, mais aussi vers les femmes des professions intermédiaires du privé ; les cadres du privé sont plus « ouverts », mais l'ouvrière reste pour eux une conjointe prohibée.

Voyons également les résultats concernant la comparaison des origines :

- Forte homogamie sociale, aussi bien dans le cadre du mariage que dans le cadre de l'union libre.
- Au sein des classes supérieures : échanges intenses entre les fractions détentrices du capital économique (professions libérales, patrons, cadres du privé) et celles détentrices du capital culturel (professeurs et cadres du public) ; apports extérieurs importants des enfants de commerçants, puis de ceux des PI de la santé et du privé, puis des techniciens.
- Disparité et hétérogamie des choix des enfants d'employés, qui se dispersent entre les conjoints venant des milieux intermédiaires ou ouvriers.
- Les enfants des membres des PI s'apparient avec des conjoints venant de milieux proches : les enfants d'instituteurs avec des enfants de profs et d'employés de la fonction publique, les enfants de techniciens et de contremaîtres avec des enfants d'ouvriers qualifiés et d'employés d'entreprise.
- Les enfants des classes indépendantes se marient beaucoup dans leur milieu d'origine, ce qui est peu visible quand on compare les positions, puisque les professions de l'artisanat et du petit commerce reculent.

- Les enfants d'OQ se marient avec des enfants d'OQ, d'employés, de techniciens et de contremaîtres alors que les enfants d'ONQ se marient davantage avec leurs pairs et des enfants de petits agriculteurs. Ils se marient très peu entre eux.
 - ⇒ « Il existe de véritables filières de mobilité par le mariage. La constitution des couples est un des moyens privilégiés d'adaptation ou de reconversion des groupes sociaux en voie d'accroissement ou de déclin. Les agriculteurs sur petite exploitation, groupe en fort déclin, marient leurs fils à des filles d'ouvriers non qualifiés. La reconversion du groupe paraît ici particulièrement difficile. Celle des filles de commerçants semble plus facile, puisqu'elles réussissent à s'unir à des fils de cadres du secteur privé ou des membres des professions libérales, groupes en expansion. Les filles d'artisans épousent des hommes provenant des couches moyennes salariées. [...] Le destin social d'un groupe se lit dans son destin matrimonial. On peut expliquer l'existence de courants d'échanges matrimoniaux entre groupes proches en termes de contraintes liées à la mobilité structurelle. » (p.208) Cf. aussi BOURDIEU P., *Le bal des célibataires*, Seuil 2002.

Bozon s'intéresse également à la rencontre des trajectoires sociales. Il constate ainsi que :

- Ce sont les fils de cadres devenus cadres et les fils d'ouvriers devenus ouvriers qui font les choix les plus homogames.
- Les fils de cadres en déclin social, épousent plus bas, mais pas aussi bas que les enfants d'ouvriers (« force de rappel », expression de Thélot). Idem pour les filles.
- Les enfants d'ouvriers en ascension sociale n'épouse pas tant des femmes d'origine sociale plus élevée que des femmes parvenues elles-mêmes à des positions sociales plus élevées.
- Seuls les cadres enfants de cadres parviennent à épouser fréquemment des cadres enfants de cadres.
- Les fils d'artisans ou de commerçants devenus cadres épousent souvent des filles de cadres, mais qui sont elles-mêmes parvenues à des positions plus basses.
 - ⇒ « Les enfants des classes indépendantes, qui doivent reconvertir leur capital économique en capital culturel pour entrer dans le salariat, sont portés à préférer les valeurs sûres : les classes supérieures de tradition plus que les classes supérieures de promotion. En revanche, les enfants des classes moyennes salariées, quand ils sont réussis à se promouvoir au niveau supérieur, sont attirés par les valeurs d'avenir : les femmes qui, parce qu'elles suivent la même trajectoire ascendante qu'eux, la renforcent. » (p.210-211)
- Bozon montre que le rendement de la « dot scolaire » des filles (expression de Singly, cf. *infra*) dépend fortement de l'origine sociale.

SINGLY de F., « Théorie critique de l'homogamie », *L'Année sociologique*, vol. 37, 1987, pp.181-205

François de Singly apporte trois critiques principales à ces théories, dites « de l'homogamie »¹ :

1. Elles ne prennent pas en considération les bouleversements qu'ont subi les modalités pratiques du choix du conjoint : si l'homogamie reste importante, elle n'est plus le résultat du poids des familles d'origine dans la rencontre des futurs époux.
2. Elles ne tiennent pas compte de la différence des types de capitaux que font valoir hommes et femmes sur le marché matrimonial (le capital esthétique jouant un rôle particulier pour les femmes).
3. Elles limitent le rôle de la relation conjugale dans la reproduction sociale au moment du choix du conjoint.

¹ Les deux premières critiques sont déjà présentes dans l'article : « Théorie critique de l'homogamie », *L'Année sociologique*, vol. 37, 1987, pp.181-205. La troisième est plus tardive, mais *Fortunes et Infortunes...* y répond déjà.

BOZON Michel et HERAN François, *La formation du couple*, Paris, La Découverte, 2006

L'exploitation de l'enquête « Formation des couples » proposée par Bozon et Héran répond largement aux deux premières critiques, puisqu'ils adoptent largement une perspective goffmanienne, puisqu'ils proposent d'appréhender les cadres de l'interaction et les catégories de perception et de jugement qui structurent les choix amoureux opérés dans ce cadre (qui constituent selon eux deux médiations entre l'amour et l'homogamie).

Un des résultats principaux des auteurs concerne la segmentation du marché matrimonial : les lieux de rencontre diffèrent selon les milieux sociaux.

- Lieux publics = ouverts au tout venant. Fêtes publiques, foires, bals, rue, café, centres commerciaux, lieux de promenade, cinémas. Pas de principe de sélection en dehors d'un modique droit d'entrée. C'est dans ce type de lieu qu'on vit le plus souvent le « coup de foudre » (13% des individus interrogés) caractéristique des classes populaires.
- Lieux réservés ou choisis où l'admission repose sur un *numerus clausus* (épreuves de sélection, cooptation, modes plus symboliques, effet dissuasif de certaines règles) : universités, lieux de travail, restaurant, boîtes de nuit, concerts. Ces lieux de rencontre sont typiques d'un capital culturel et scolaire élevé.
- Lieux privés de sociabilité entre amis ou famille. Ces lieux de rencontre sont privilégiés par les cadres du privé et les professions libérales.

Bozon et Héran analysent ensuite la transformation des catégories de perception et de jugement. L'homogamie se fait désormais par la médiation des caractéristiques personnelles (et non plus des caractéristiques économiques). Cette transformation peut être reliée à la montée de l'importance du capital culturel par rapport au capital économique, peut-être davantage incorporé (cf. là aussi *Le bal des célibataires* et la description des corps faite par Bourdieu). L'idée, c'est que l'homogamie a changé de critères mais que la norme du mariage amoureux ne brise pas la fonction de reproduction sociale de la famille. Sur le marché matrimonial ou conjugal, chacun tente d'actualiser au mieux la valeur de ses capitaux et la saisie statistique de ces échanges est complexe car il s'agit de rendre en compte plusieurs capitaux à la fois, fortement genrés mais dont on ne peut considérer l'aspect genré a priori. Cf. travaux de Singly dans les années 1980 sur les petites annonces matrimoniales où les femmes bien dotées recherchent davantage une excellence sociale tandis que les hommes bien dotés recherchent davantage une excellence physique. Les capitaux semblent bien avoir un sexe.

Bozon et Héran soulignent quant à eux la contradiction suivante : les femmes ont des idées plus précises de ce qu'elles attendent du physique de leur partenaire (65 % souhaitent que leur partenaire fasse au moins 5 cm de plus, contre 32 % d'hommes souhaitant une compagne plus petite) mais, *in fine*, accordent moins d'importance au physique de leur partenaire (12 % des femmes ont été attirées par la beauté de leur conjoint, contre 22 % des hommes). Pour Bozon et Héran, le physique des hommes est décrypté par les femmes comme un ensemble de signes du statut social (63 % se souviennent comment leur conjoint été habillé lors de la 1^{ère} rencontre, contre 48 % des hommes ; 27 % des hommes portant des lunettes et 15 % de ceux sans lunettes sont jugés intelligents lors de la rencontre, contre 18 et 16 % pour les femmes). En revanche, les hommes s'intéressent au physique des femmes en tant qu'objet de contemplation et de désir exploitable dans le travail de représentation et de contact qu'effectue préférentiellement la femme pour le couple.

L'importance accordée par les femmes au statut de leur conjoint qui, *de facto*, définit le statut du couple, les conduirait à une domination consentie en termes de hiérarchie des sexes pour mieux tirer leur épingle du jeu dans la hiérarchie sociale. Voir la question de l'écart d'âge entre conjoints, stabilisé à deux ans entre 1968 et 1987 (en France et dans l'ensemble des pays développés). Ce sont bien les femmes qui sont les plus exigeantes sur ce point.

[Texte compliqué sur la notion de consentement à la domination masculine ; voir l'usage de Bourdieu pour exemplifier la violence symbolique et la critique de Nicole-Claude Mathieu].

Toutes ces analyses soulignent finalement la difficulté à prendre en compte l'amour en sociologie. « La sociologie peut difficilement expliquer l'amour comme la fin du social » (de

Singly, 1987). Du coup, elle tend à réduire l'amour à une simple norme sociale qui régit la conjugalité et les relations entre les sexes (Shorter). Cf. le Post-scriptum sur la domination et l'amour de Pierre Bourdieu dans *La domination masculine*, 1998. « L'amour est-il une exception, la seule, mais de première grandeur à la loi de la domination masculine, une mise en suspens de la violence symbolique, ou la forme suprême, parce que la plus subtile, la plus invisible de cette violence ? ». Bourdieu semble plutôt pencher pour la deuxième solution. Cependant, sa position n'est pas si nette, et il suppose l'existence d'un « amour fou » / « amour pur » / « île enchantée de rencontres socialement improbables. Cet amour serait irréductible au social ? Un des enjeux de l'étude de la conjugalité consiste ainsi à articuler les relations de pouvoir et les sentiments.